

Filière : Sciences et techniques biomédicales



Sigle : LACOQU

Option : Laboratoire contrôle qualité (LCQ)

Niveau : Bac Pro

Prérequis :

Débouchés :

Les diplômés peuvent travailler au sein de laboratoires de contrôle dans des entreprises, dans des laboratoires d'analyses privés ou dans des organismes publics de recherche ou de contrôle (laboratoires départementaux, Inra ...).

Description :

Après un bac pro LCQ, son titulaire travaille principalement en laboratoire d'analyses ou de recherche, dans l'industrie alimentaire, chimique ou pharmaceutique et de plus en plus souvent dans les secteurs de la bio-agriculture ou de l'environnement. Le degré de spécialisation de ses interventions est lié à la taille de l'entreprise qui l'emploie : il ou elle organise ses séquences de travail, assure l'entretien de son matériel, gère les consommables et contribue à la veille sur les méthodes et matériels utilisés. Il ou elle peut faire des prélèvements sur site industriel et en conditionner les échantillons, rédiger des comptes rendus de travaux ou d'incidents. Le travail en équipe est indispensable et le management reste possible.

Qualité et compétences :

Le bac pro laboratoire contrôle qualité forme des élèves aux activités d'analyse et de contrôle (physico-chimiques, biochimiques, microbiologiques et biologiques).

Au cours de sa formation, l'élève apprend à réaliser un prélèvement ou un échantillon, à conduire des analyses et des contrôles des matières premières, produits manufacturés ou en cours de fabrication, dans le respect des procédures en vigueur. L'analyse peut aussi porter sur des échantillons de sol, d'eau, de déchets....

Les enseignements dispensés rendent l'élève apte mettre en œuvre un protocole selon une procédure définie. Il ou elle est formé-e aux méthodes de planification et de gestion du fonctionnement d'un laboratoire.

L'élève acquiert des compétences pour organiser le travail, prévoir les tâches à effectuer selon les procédures en vigueur (hygiène des locaux, sécurité au travail, normes de référence), assurer le bon fonctionnement des appareils de mesure et des installations, assurer l'entretien des équipements et les opérations de maintenance courantes. Il ou elle devient capable de gérer le suivi de l'activité du laboratoire ainsi que la transmission des résultats : enregistrement, interprétation des résultats d'analyse (identification des résultats non conformes) et rédaction de comptes rendus.